

# **PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU JEUDI 06 FEVRIER 2020**

L'an deux mille vingt, le six février à vingt et une heures, le conseil municipal de la commune de Marignac-Lasclares, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gérard CAPBLANQUET, Maire.

**Présents** : AGBOTON Anicet, CAPBLANQUET Gérard, COMPAN Franck, DOUSSIN Christophe, DURANT Sandrine, GOSSET Aurélie, ROUANET Claudie, TOURNIER Joël

**Absents excusés** : AMBROSI Sébastien, BONTE Maryse,

**Date de la convocation** : 01/02/2020

**Secrétaire de séance** : GOSSET Aurélie

## **Ordre du Jour** :

- 1 – Marquage parcelle bois communal
- 2 – Propositions pour budget 2020
- 3 – Informations diverses
- 4 – Questions diverses

### 1 – Marquage parcelle bois communal :

Monsieur le Maire informe le conseil des propositions de l'ONF concernant l'assiette des coupes de la forêt communale pour l'exercice 2020.

Monsieur le Maire rappelle que la parcelle 4b avait été martelée en 2014 et mise à la vente. Ladite vente n'a jamais été réalisée.

Aujourd'hui, l'ONF préconise à nouveau l'inscription du martelage de la coupe d'amélioration de la parcelle 4b.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- l'inscription du martelage de la coupe d'amélioration parcelle 4b, état d'assiette 2020 ;
- de la destination des bois issus de la coupe : vente

*Délibération n°03-20*

### 2 – Propositions pour budget 2020 :

L'ensemble des conseillers élabore les dépenses et les recettes des sections de fonctionnement et d'investissement pour les budgets communal et assainissement 2020.

### 3 – Informations diverses :

Le prochain conseil aura lieu le 05 mars avec le vote des budgets.

### 4 – Questions diverses :

Néant

Toutes les questions soumises à l'ordre du jour étant débattues,

La séance est levée à 22h30

Pour copie conforme